

**Céline CHAMAGNE**  
**Candidate**

**Joachim FERRO**  
**Suppléant**

**Candidats PCF-Front de gauche**

**Élections Cantonales des 20 et 27 mars 2011**  
**Canton de Fontoy**

**Réponses au questionnaire soumis par le collectif :**  
**Les grands chemins du val d'Alzette**

- 1. Quelles mesures envisagez-vous pour réduire la place, dans l'agglomération, des transports fortement consommateurs de pétrole et grands émetteurs de gaz à effet de serre, et pour augmenter l'offre en moyens de déplacements plus propres (train, transports collectifs, vélo...) ?**

Près de 70 % de notre population active travaille au Luxembourg, cela nécessite réflexion et action pour réduire le nombre de véhicules se déplaçant au quotidien.

La multiplicité des offres de transports en commun, de déplacements propres (voitures et vélos électriques – covoiturage) sont des formules à mettre en œuvre sans tarder.

- 2. Quelles mesures envisagez-vous pour développer le transport intermodal ?**

Il est utile de créer de grands parkings, sur Aumetz (500 places), Audun-le-Roman (gare), Ottange, d'où partiraient des navettes vers Esch-sur-Alzette, Belval...

On peut imaginer des bus, bus électriques, covoiturage... L'idée de TCSP, transport en commun en site propre est envisageable.

- 3. Envisagez-vous la création d'un réseau cyclable et piéton sécurisé continu entre les villages de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette ?**

Oui. La commission des relations transfrontalières de la CCPHVA travaille sur ce dossier en lien avec les villes et les villages du canton ainsi que le Luxembourg (Esch-sur-Alzette, Sanem, Mondercange, Schiffflange).

Des contacts et une étude méthodologique sont en cours avec l'appui de la Fédération française de randonnées pédestres (FFRP)

- 4. Quelles solutions envisagez-vous pour que la liaison routière en projet ne se transforme pas en « couloir à camions » ?**

L'interdiction des traversées d'Audun-le-Tiche et Villerupt aux camions d'un certain tonnage serait de nature à garantir un flux acceptable de véhicules.

- 5. Jugez-vous l'accessibilité des localités du canton suffisante en transports collectifs depuis les villes de Lorraine les plus proches ? Envisagez-vous des mesures particulières ?**

Il est nécessaire et utile que nos populations puissent se rendre à Thionville, Hayange, Longwy en transports en commun et avec des cadencements plus nombreux qu'actuellement. Avec les

élus, j'ai bien l'intention de mettre les AOT existantes y compris luxembourgeoises autour d'une table pour construire un système de transport efficace pour la population.

**6. Seriez-vous prêt à ouvrir rapidement le débat sur l'opportunité de la remise en service de la liaison ferroviaire Fontoy-Audun ?**

Oui, notamment avec RFF.

**7. Quelles sont selon vous les principales contraintes de la réhabilitation de la ligne ferroviaire ?**

- Les aléas miniers tout au long de la ligne.
- Le fait qu'il n'y ait qu'une seule voie.
- Le coût de remise en état, des travaux complémentaires nécessaires comprenant la prolongation de la voie jusqu'à la gare de Belval.

Par ailleurs, je trouve une contradiction entre vos questions 6 et 7 et votre affirmation dans le préambule, je cite « la liaison routière Belval/A30 condamne l'ancienne voie ferrée Fontoy/Audun-le-Tiche » ?

**8. Quelles mesures envisagez-vous pour préserver la richesse naturelle et paysagère exceptionnelle de Micheville, constitué d'une mosaïque d'habitats (réseaux de mares, prairies humides, taillis arborescents, fronts de taille, éboulis thermophiles, prairies sèches calcaires, mines souterraines...) et pour éviter une fragmentation du territoire préjudiciable à la biodiversité ?**

Il y a une déclaration d'utilité publique complétée par une enquête environnementale diligentée par le département de la Moselle. Toutes les mesures conservatoires indiquées, devront être prises afin de protéger la biodiversité. C'est déjà le cas pour les collectivités s'agissant de la ZNIEFF existante, ainsi que le respect des règlements et recommandations issus du « Grenelle de l'environnement ».

**9. Au vu des insuffisances de l'étude préliminaire du projet routier, des nouvelles données environnementales et des coûts supplémentaires que vont occasionner les mesures de compensation d'impact, seriez-vous prêt à inciter les conseils généraux à instruire une nouvelle enquête publique afin d'étudier d'autres variantes au tracé routier ?**

Instruire une nouvelle enquête publique afin d'étudier d'autres tracés pour le contournement n'est pas à l'ordre du jour.

Ce serait remettre encore à 20 ou 30 ans, voir condamner totalement la construction du contournement d'Audun-le-Tiche attendu de longue date par les populations ainsi que les frontaliers qui se rendent quotidiennement à leur travail dans les pires conditions.

**10. Que proposeriez-vous pour intégrer les projets de développement dans une stratégie globale de développement durable (notamment par exemple, en mettant en œuvre à l'échelle du canton un Agenda 21) ?**

Développement durable : Je fais mienne la définition donnée par Madame Gro Harlem Brundtland, Premier ministre norvégien : « c'est un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. »

La labellisation EcoCité et la définition d'une Opération d'intérêt national sont de nature à globaliser le développement durable.

**11. Envisagez-vous de proposer dans des délais brefs l'instruction d'un diagnostic global des contraintes environnementales afin de prémunir le territoire d'une urbanisation anarchique ?**

Le territoire est prémuni *de facto* d'une urbanisation anarchique puisqu'un Plan local de l'habitat (PLH), intégrant 20 % de logements sociaux est en action dans notre périmètre. Les sites à enjeux ont, de plus, été désignés en accord avec les municipalités.

C'est donc une urbanisation maîtrisée qui sera mise en œuvre tant sur Micheville que dans les villes et villages constituant le périmètre de la CCPHVA.

**12. Afin de réduire ces atteintes environnementales, envisagez-vous de demander aux autorités compétentes (douanes, police, gendarmerie, services départementaux de l'Écologie et de l'Agriculture...) de coordonner une surveillance plus intensive sur les sites concernés et d'organiser des opérations « coup de poing » de contrôle ?**

Cette question appelle nécessairement une réponse positive mais pas unique.

L'important est de « meubler » rapidement le site.

La construction de la route de délestage et de desserte du site apparaît donc comme le premier acte à opérer. Dans le même temps, la construction des bâtiments du tri postal, celui du siège de la CCPHVA ainsi que le nouveau centre interdépartemental de secours incendie sur le premier plateau de Micheville, sera un début d'occupation du terrain.

La construction de Data-center et des premiers îlots d'habitation dans le cadre d'EcoCité, seront de nature à reprendre possession de la friche industrielle et de faire reculer définitivement, j'espère les délits auxquels nous sommes actuellement confrontés.

**13. Au regard de cette menace sanitaire et en vertu du principe de précaution, pensez-vous qu'il est justifié de construire de l'habitat sur Micheville ? Pensez-vous que la dépollution des sols est financièrement soutenable ?**

Le dossier des terres polluées est actuellement en cours d'instruction.

Un plan de gestion des sols, en fonction de leur destination est en gestation.

Les terres polluées excavées seront traitées sur place. Ce laboratoire grandeur nature permettra par des techniques adaptées de dépolluer ces terres.

Les méthodes multifilaires qui seront employées auront un caractère innovant et pourront être « exportables » en tout lieu de l'hexagone, et, pourquoi pas, exportées.